

**Session normale**

Licence 2 Management du sport

Identifier les différents acteurs et leur fonctionnement –SDAPM4E2

Sujets proposés par Stéphane RAPHA - Éric Adamkievicz - Sanoussi Diarra

Durée de l'épreuve 2 heures

**Aucun document, ni matériel, n'est autorisé**

**Vous traiterez les sujets sur trois copies séparées.**

Sujet de Stéphane RAPHA

Sujet d'Éric ADAMKIEVICZ

Sujet de Sanoussi DIARRA

**Sujet de Stéphane RAPHA**

**Environnement juridique des loisirs socio-culturels et du tourisme (10 points)**

**Cas pratique n°1 :** Titulaire d'une licence STAPS management du sport, vous disposez au terme de l'annexe II-1 de l'article A212-1 du Code du sport des prérogatives suivantes : "*Encadrement et animation auprès de tout public des activités physiques ou sportives à un niveau d'initiation, d'entretien ou de loisir.*"

Sur la base de ces informations, l'un de vos camarades de promotion affirme qu'il peut proposer des cours de ski ou des randonnées en haute montagne.

***Selon vous, cette affirmation est-elle conforme aux exigences juridiques en vigueur ? (Justifiez votre réponse)***

**Cas pratique n°2 :** Le maire d'une commune, nouvellement élu, souhaite réhabiliter la piscine municipale (fermée depuis plusieurs années) et confier sa gestion à une société privée.

La société réalisera les investissements nécessaires au fonctionnement de la piscine et se rémunèrera directement sur les usagers du service,

***Quelle est la nature du contrat administratif qui lie la commune à l'exploitant privé ? (Justifiez votre réponse)***

**Cas pratique n°3 :** Le maire d'une commune de moyenne importance, souhaite créer un service municipal en charge des loisirs socio-culturels.

***Afin de présenter ce projet au Conseil municipal, il vous demande de l'aider à déterminer les finalités d'intérêt général, associées à la pratique des activités circassiennes.***

**Sujet d'Éric Adamkievicz**

**Environnement juridique des loisirs socio-culturels et du tourisme (10 points)**

**Le passage en EPIC (changement de statut juridique) est devenu un classique ces dix dernières années aussi bien pour des offices de tourisme que pour des régies d'exploitations. Dans certains cas ce sont même des SPL qui sont apparues, expliquez quelles sont les justifications de ces transformations.**

**Sujet de Sanoussi Diarra**

**Comptabilité (20 points)**



Année Universitaire 2018-2019

**Sujets Environnement juridique des loisirs socio-culturels et du tourisme et Comptabilité**

Session rattrapage 2<sup>ème</sup> session

Licence 2 Management du sport

Identifier les différents acteurs et leur fonctionnement –SDAPM4E2

Sujets proposés par Stéphane RAPHA - Éric Adamkiewicz – Sanoussi Diarra

Durée de l'épreuve 2 heures

**Aucun document, ni matériel, n'est autorisé**

**Vous traiterez les sujets sur trois copies séparées.**

Sujet de Stéphane RAPHA

Sujet d'Éric Adamkiewicz

Sujet de Sanoussi Diarra

**Sujet de Stéphane RAPHA**

**Environnement juridique des loisirs socio-culturels et du tourisme (10 points)**

**Cas pratique n°1 :** Un de vos amis, étudiant en philosophie et adepte de musculation, dispense à raison de 3 heures par semaine des cours de mise en forme au domicile de ses voisins. Il ne dispose d'aucune certification dans le champ sportif, et ne perçoit chaque mois qu'un simple bon cadeau (d'une valeur de 300€) à-valoir dans une grande enseigne de vente d'articles de sport.

***Selon vous, cette situation est-elle conforme aux dispositions du Code du sport en vigueur ?***

**Cas pratique n°2 :** La réglementation inhérente à la profession d'éducateur sportif est qualifiée de complexe, notamment en raison de la multitude des certifications existantes dans ce domaine.

***Présentez les différentes catégories de certifications et précisez quelles sont les autorités chargées de les délivrer.***

**Cas pratique n°3 :** Le maire d'une commune, nouvellement élu, souhaite confier la gestion de la piscine municipale, à une société privée.

En échange de la mise à disposition de la piscine (propriété de la commune), l'exploitant versera un loyer à la commune et se rémunèrera directement sur les usagers.

***Quelle est la nature du contrat administratif qui lie la commune à l'entreprise ? (Justifiez votre réponse)***

**Sujet d'Éric Adamkiewicz**

**Environnement juridique des loisirs socio-culturels et du tourisme (10 points)**

**En quoi le fait d'être dans un environnement touristique change –t- il ou pas l'encadrement des activités sportives en milieux spécifiques ? Présentez rapidement votre raisonnement sur la base d'un exemple.**

**Sujet de Sanoussi Diarra**  
**Comptabilité (20 points)**